

Réf: Dossier 255390

## Avis de constitution

### SOCIETE « VISION 24 TV »

Siège Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot ND, Ilot  
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION 24 TV »

Objet : -Edition, production et distribution de produits multimédias  
-Réalisation, exploitation et distribution de films cinématographiques  
-L'exploitation de télévision par câble  
-Presse papier et numérique  
-Imprimerie  
-Commerce général  
-Gestion immobilière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot ND,  
Ilot ND

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAME HERBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00935 du 31/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05623/GTCA/RC/2024 du 31/01/2024

